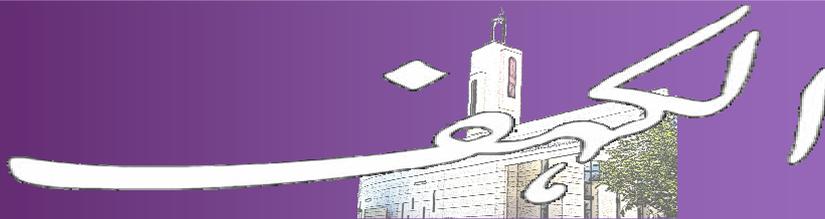


glorifions, implorons Son aide, demandons Son pardon, et plaçons notre confiance en Lui. Nous témoignons qu'Il est le seul et unique Dieu, Créateur de toute chose existante, Il voit et entend Tout, rien ne Lui échappe, rien ne Lui ressemble et rien ne peut Lui être comparé. Comment donc pouvons-nous nous détourner de Lui, ou vouer un culte à un autre que Lui ?! Nous témoignons par ailleurs que **Mohammed** est Son prophète et messenger, qu'Il a choisi pour guider les hommes à la réussite et au succès. Ceci étant dit, le cheikh 'Abd Al Qader Al Jilani - Qu'Allah lui fasse miséricorde - nous rapporte cette exhortation : « Comportez-vous avec les gens de la meilleure façon ; si vous mourez ils invoqueront pour vous la miséricorde de Dieu, et si vous vivez, ils seront compatissants à votre égard ». Puis, il l'a commentée en disant : « Ecoutez cette recommandation, attachez-la sur les yeux de vos cœurs et ne l'oubliez pas. Elle vous montre une œuvre simple qui contient une grande récompense. Combien est merveilleuse la bonne moralité ! Elle est non seulement un repos pour son auteur mais aussi pour les autres. Et comme est vilaine la mauvaise moralité ! Elle fatigue celui qui la véhicule et nuit aux autres. Le croyant est tenu de lutter contre son âme afin de polir son caractère et de la forcer à s'y soumettre, de même qu'il est tenu de la mortifier dans les autres actes d'adoration. L'habitude de l'âme est l'arrogance, la colère et le mépris des gens. Lutte contre elle, jusqu'à ce qu'elle arrive à la sérénité, et une fois arrivée à la sérénité, elle devient humble, soumise, sa moralité devient bonne, elle reconnaîtra sa valeur et acceptera ce qui viendra des autres. »



Al Kahf le Journal

Grandes thématiques : Se réformer

Le danger du culte de la personnalité

Allah le Très Haut dit : *Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors de Dieu, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Dieu et les croyants sont les plus ardents dans leur amour pour Allah [2;165].* Dieu nous décrit là l'une des formes subtiles que peut prendre l'idolâtrie que nos savants ont appelé *chirk al mahabba* et le chemin qui y mène, à savoir le fait d'exagérer dans l'amour que l'on porte à un individu ou à un groupe. D'ailleurs cette forme de culte rendu à la personne, ou la nation a toujours existé, comme en témoigne le Coran dans les histoires d'Abraham, de Joseph ou de Moïse. Dieu dit au sujet de Nemrod, le despote qui fit convoquer Abraham et qui se prenait pour un dieu : *N'as-tu pas su (l'histoire de) celui qui, parce que Dieu l'avait fait roi, argumenta contre Abraham au sujet de son Seigneur ? Abraham ayant dit : Mon Seigneur est Celui qui donne la vie et la mort, - C'est moi qui donne la vie et la mort, rétorqua le roi injuste. Joseph lorsqu'il invita ses compagnons de prison à croire en Dieu, leur recommanda également de ne pas vouer un culte à leur roi qu'ils vénéraient de manière exagérée : Ô mes deux compagnons de prison ! Qui est le meilleur ? Des souverains éparpillés ou Dieu, l'Unique, le Dominateur suprême ? [12;39].* Pharaon, enfin, l'archétype coranique du parfait tyran, prit le contre-pied de la prédication de Moïse en disant : *ô conseil de ministres ! je ne connais pas pour*

vous d'autre dieu à adorer que moi ! [28;38]. Par ailleurs, les historiens nous ont rapporté de nombreux discours, dans lesquels les premiers musulmans, qu'étaient les compagnons du Prophète ﷺ, présentaient l'islam comme un message visant à libérer les gens de la servitude de leurs semblables, afin qu'ils ne servent que leur seul Créateur. Le culte de la personnalité est donc proscrit.



Avant d'arriver à ce stade d'amour ou de crainte exacerbé qui constitue une entache au monothéisme pur de l'islam [*al tawhid*], et une forme d'association [*chirk*], la démesure dans les sentiments légitimes que nous, croyants, pouvons porter à un individu ou à un groupe en raison de sa foi, de sa piété, de son savoir ou des services rendus par lui à l'humanité ; ou moins légitimes, quand ces sentiments ne sont dus qu'à des liens de parenté ou à des origines communes ; cette démesure constitue donc une

forme de fanatisme que l'islam réprovoque. Cela se produit lorsque l'on surestime une personne, au point de fermer les yeux sur ses erreurs et ses défauts, oubliant que nul n'est parfait sinon Dieu, et que nul n'est infailible après le Prophète ﷺ. Pire encore est le fait d'aimer ou de détester les gens, de les considérer comme croyants ou incroyants, sincères ou hypocrites en fonction de leur position vis-à-vis d'un individu ou d'un groupe ! Ce comportement n'engendre finalement que haine, divisions entre les croyants, dispersion des énergies et avilissement de la communauté.

Concernant le fanatisme dû aux liens du sang, le Coran le blâme en de nombreux endroits : *Et quand on leur dit : Suivez ce que Dieu a fait descendre, ils disent : Non, mais nous suivrons les coutumes de nos ancêtres. - Quoi ! Et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ? [2;170] ; Et quand on leur dit : Croyez à ce que Dieu a fait descendre, ils rétorquent : Nous ne croyons qu'à ce qui nous a été révélé à nous. Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux [2;91].*

Quant à l'amour légitime [*moubah*] que l'on porte aux gens de bien, ou prescrit [*char'i*] comme dans le cas du Prophète ﷺ, il est pour Dieu et en Dieu, en considérant que l'individu aimé ne l'est qu'en raison des vertus et des grâces

que Dieu lui a accordées, et en se rappelant qu'après le Prophète ﷺ tout le monde commet des fautes [l'erreur est humaine et les meilleurs de ceux qui commettent des erreurs sont ceux qui se repentent - Al Tirmidhi & Ibn Majah : *Sahih*] et a forcément des défauts. L'imam

Malik disait : *tout imam peut voir juste et peut se tromper, sauf bien sûr, l'habitant de cette demeure*, en montrant à ses disciples la tombe du Prophète ﷺ. Nous pouvons citer des propos semblables de la plupart des grands imams. Et c'est d'ailleurs un signe de sincérité

d'un guide spirituel (*mourchid/imam*), que de rappeler à ses disciples ses propres limites, ou même de reconnaître publiquement ses fautes. Dieu mentionne cela comme un gage de véracité des imams par excellence que furent les envoyés : *Il ne conviendrait pas à un être humain à qui Dieu a donné le Livre, la Compréhension et la Prophétie, de dire ensuite aux gens : Soyez mes adorateurs, à l'exclusion de Dieu ; mais au contraire, [il devra dire] : Devenez des savants, obéissant au Seigneur, puisque vous enseignez le Livre et vous l'étudiez [3;79].* Nous retrouvons ce comportement d'humilité chez le Prophète ﷺ qui, bien qu'il mérite tout notre amour et notre respect, n'aimait pas que l'on exagère vis-à-vis de sa

personne, et disait : *n'exagérez pas dans mon éloge (...) dites simplement de moi que je suis le serviteur/esclave de Dieu et son messenger [Al Boukhari].* À un homme qui faisait état d'une trop grande retenue devant lui, le Prophète ﷺ dit humblement : *mais qu'as-tu donc ? Je ne suis, comme toi, que l'enfant d'une femme de Qouraysh (...) qui mangeait des choses simples [Ibn Majah, Al Hakim : Sahih ; auth. Al Dhahabi].*

Aussi, pour éviter le fanatisme vis-à-vis des gens, fussent-ils des savants ou des gens de piété, devons-nous garder éveillé notre esprit critique.

Et Allah sait mieux !



Enseignements des textes / Apprendre des invocations

Mon Dieu. sois élément envers mes parents !

رَبِّ اَرْحَمُهُمَا كَمَا رَبَّيَانِي صَغِيرًا

Mon Dieu... Sois élément envers eux (mes parents) comme ils m'ont éduqué quand j'étais enfant !

Contexte : Cette invocation est extraite du Livre d'Allah : *Et ton Seigneur a décrété : 'n'adorez que Lui, et faites preuve de bonté envers vos parents ; si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point : 'Pfff' et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles affectueuses. Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis : Seigneur... fais-leur à tous deux, miséricorde, comme ils m'ont élevé tout petit' [17;23-24].*

Ce que nous retenons :

1- Dieu insiste, dans Son Livre, sur l'obligation d'être bon envers ses parents.

2- Le droit le plus sacré en Islam est celui de Dieu, que l'on doit reconnaître comme Le seul digne d'être adoré et invoqué, auquel on ne doit rien

associer : *Et ton Seigneur a décrété : 'n'adorez que Lui'.* Vient, directement ensuite, le droit des parents : *et faites preuve de bonté envers les père et mère [17;23].* Ainsi, l'Islam élève la piété filiale au deuxième rang des obligations immédiatement après le *tawhid*.

3- Il convient de préciser que cette injonction divine ne s'applique pas exclusivement aux parents musulmans ; bien au contraire, le respect des liens de parenté au sein d'une famille non musulmane, allié à un bon comportement, portera ses fruits, si Dieu le veut.

4- C'est une grande faveur accordée par le Très Haut que de permettre à nos parents d'atteindre un âge avancé. Et cette faveur est encore plus grande lorsqu'ils vieillissent à nos côtés. Alors gardons-nous bien, le cas échéant, de ne

serait-ce que 'soupirer' d'agacement. Si Dieu nous interdit un simple soupir à leur égard, qu'en est-il de paroles ou d'actes de méchanceté ?

5- Il ne faut pas brusquer ses parents, ne pas leur manquer de respect. Plus que ça, Dieu nous ordonne de leur parler avec douceur et affection, d'être miséricordieux et humbles. Même les sentiments que l'on éprouve pour eux doivent être bons.

6- La piété filiale ne se limite pas à la bonté envers nos parents. Voyant passer un bédouin, Abdallah Ibn Omar lui offrit sa monture et son turban, expliquant à un compagnon étonné, que le père du bédouin était un ami de son père et qu'il entendit le Prophète ﷺ dire que *parmi la perfection de la bienveillance envers les parents, il y avait le fait de respecter les amis de son père et de sa mère [Mousslim].*

7- Le meilleur que l'on puisse invoquer pour nos parents est la miséricorde de Dieu. Comment peut-il en être autrement, vu ce qu'ils ont enduré

pour nous, à commencer par la douleur de l'accouchement ? Viendront ensuite les sacrifices, l'épreuve de l'éducation - et la première école n'est autre que la mère -, les nuits sans dormir, les dépenses sans compter... À notre tour de les accompagner, les soutenir, les prendre en charge et même les porter sur notre dos s'il le fallait.

8- Il est du devoir des parents musulmans de bien éduquer leurs enfants, de leur enseigner la croyance et la pratique de l'Islam, en même temps qu'ils doivent leur témoigner amour, attention et affection, et mettre, autant que faire se peut, à leur disposition les moyens de leur épanouissement.

9 - La particule « comme » prouve une forme de réciprocité entre le droit et le devoir des parents vis-à-vis de leurs enfants. Ils méritent finalement le plus grand respect à cause des efforts qu'ils ont fournis et des sacrifices auxquels ils ont consenti, et ce, quelles que soient les erreurs qu'ils ont pu commettre, étant donné qu'ils ont tenté de faire au mieux.

Et Dieu est plus savant !

Tout revient à Dieu

Les cieux et la Terre n'ont pas été créés en vain, c'est ce que nous enseigne le Coran : *Ce n'est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux [44;38]. Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et Il est le Puis-sant, le Pardonneur [67;2].* Aussi, la vie ici-bas est-elle jalonnée de bonheurs et d'épreuves, de délices et d'adversité, jusqu'à ce que l'être humain retourne à son Créateur qui l'informerá alors de ce que fut son œuvre en ce bas monde : *Nous vous éprouverons par le mal et par le bien (à titre) de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés [21;35].* Ainsi, lorsque le croyant/la croyante est éprouvé(e), du plus petit désagrément à la plus intense des douleurs, s'il (elle) se rappelle de Dieu et du caractère éphémère de l'existence, s'il (elle) se rappelle que tout revient à Lui - *Tout est périssable, sauf Son Visage [28;88]. N'est-ce pas vers Dieu que s'achèment les choses ? [42;53] -*, alors il (elle) trouvera assurément la force de patienter. Et Allah n'impose à personne une charge supérieure à ce qu'il peut supporter et Il ne fait rien sans Sagesse. Ceci étant, nous nous proposons ce mois-ci de présenter une étude - non exhaustive bien entendu - des versets 185 et 186 de la sourate 3, Al 'Imran.

Allah dit dans Son Livre : *Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque donc est écarté du Feu et entre au Paradis, a certes réussi. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse. Toute âme goûtera à la mort signifie que le Seigneur informe l'ensemble de Ses créatures que toutes sans exception, les hommes, les djinns, les anges - même les anges portant le Trône de Dieu - seront amenées un jour à mourir et qu'alors, il ne subsistera que Lui, comme aux origines,*

l'Unique, le Dominateur, le Vivant qui ne meurt jamais. Dieu dit en effet : Tout ce qui est sur elle (la terre) doit disparaître et (Seule) subsistera La Face de ton Seigneur, plein de majesté et de noblesse [55;26-27]. Ensuite, Allah les ressuscitera pour le Jugement et c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. *Quiconque donc est écarté du Feu et entre au Paradis, a certes réussi. Le Prophète ﷺ nous dit à ce titre : que quelques mètres carrés du paradis (lit. l'espace d'une cravache) est meilleure que ce bas monde et tout ce qu'il contient [Al Boukhari].* Ibn Abi Hatim a rapporté le même hadith avec l'ajout suivant : *lisez si vous voulez : Quiconque donc est écarté du Feu et entre au Paradis, a certes réussi. Quant au verset - Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse -, il est semblable à Sa Parole - gloire à lui ! - : Mais, vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable [87;16-17].* Le Messager ﷺ dit à ce sujet : *la vie présente par rapport à celle de l'au-delà est comme si l'un d'entre vous trempait son doigt dans la mer. Qu'il observe donc ce que son doigt a pu en sortir et ce qu'il en reste [Mouslim] !*

Puis le Très Haut dit : *Certes vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes ; et certes vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et de la part des associateurs, beaucoup de propos désagréables. Mais si vous êtes endurants et pieux... voilà bien la meilleure résolution à prendre. Le segment - certes vous serez éprouvés dans vos biens et vos personnes - rejoint le verset - très certainement, Nous vous éprouverons par un peu de peur, de faim et de diminution de biens, de personnes et de fruits [2;155].* Cela signifie que le croyant sera éprouvé dans ses biens, ou dans sa personne, ou dans

ses enfants, ou dans sa famille, et ce selon le niveau de sa foi. Plus il fera preuve de ténacité et de force dans sa religion, plus l'épreuve pourra être difficile. À l'instar du Messager ﷺ qui fut le plus éprouvé des hommes. Enfin, la partie - certes vous entendrez de la part de ceux à qui le Livre a été donné avant vous, et de la part des associateurs, beaucoup de propos désagréables (par jalousie envers ce qui vous a été révélé selon un autre verset [2;109]). Mais si vous êtes endurants et pieux... voilà bien la meilleure résolution à prendre - fut révélée d'après Ibn Kathir avant que le Prophète ﷺ et ses compagnons n'entrent à Médine (suite à l'Emigration depuis la Mecque



où les polythéistes persécutaient les musulmans) et donc avant la bataille de Badr. Ainsi Dieu prévint les croyants qu'ils risqueraient d'entendre à Médine, de la part de certains, des paroles blessantes, diffamantes, des calomnies, voire des insultes mais que malgré cela il leur était demandé de patienter et de ne pas leur en tenir rigueur. Ibn Abi Hatim rapporte d'Oussamma Ibn Zayd que le Prophète ﷺ était le premier à pardonner et à se conformer à l'Ordre Divin jusqu'à ce que Celui-ci - *Exalté soit-Il* - lui permit de se défendre. Quant aux compagnons, ils pardonnaient également et patientaient jusqu'à ce qu'Allah les délivre de leur condition. Et toute chose revient vers Lui.

Et Allah sait mieux !

Ne désespère pas

Allah Le Très Haut s'adresse à Ses serviteurs qui ont péché, avec Ses paroles rassurantes : *'Dis : Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Il est certes Le Pardonneur, Le Très Miséricordieux' [39;53].*

Après avoir pris conscience de cette faveur que nous offre Allah le Très Haut, il nous incombe de connaître la manière de parvenir à Son Pardon. C'est ainsi qu'Ibn Al Qayyim nous explique que les conditions de la repentance sont au nombre de trois : le regret, l'arrêt immédiat du péché et la ferme intention de ne pas revenir à ce péché. Il ajoute : Ces trois éléments se trouvent réunis au moment de l'intention de la repentance car à ce moment-là le serviteur regrette, cesse et prend la résolution. Il revient alors vers la servitude pour laquelle il a été créé, et ce retour constitue la réalité même de la repentance. C'est dire alors que la repentance est une forme d'adoration qui nous rapproche d'Allah Le Très Haut.

Cela étant dit, le repentir est une remise en question de notre être qui doit nous permettre de purifier notre âme et de la bonifier. C'est ainsi que les gens pieux craignent Allah le Très Haut qui les observe, et se remettent en cause continuellement pour déceler leurs négligences, s'autocritiquent, s'empêchent de céder à leurs passions et se contraignent à l'obéissance à Allah le Très Haut et à Le craindre d'après ce qui a été révélé : *'Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et aura dompté ses passions, le Paradis sera son refuge' [79;40-41].*

Toutefois, l'espoir de la Miséricorde d'Allah le Très Haut ne doit pas nous faire oublier son châtement. Car certes Dieu le

Cheikh 'Abd Al Qader Al Jilani

Allah a réuni en notre modèle parfait, notre illustre exemple, le Prophète Mohammed ﷺ, toutes les qualités du bon musulman. En effet, il était doté d'une connaissance parfaite de Son Seigneur, d'une compréhension globale et profonde de Ses Lois, d'un excellent caractère, et d'un comportement irréprochable.

Un tel niveau d'accomplissement et d'équilibre ne peut plus être atteint après lui, mais nous devons cependant nous efforcer de nous en approcher au maximum.

Pour nous aider dans cette tâche, les différents aspects de la foi et de la pratique ont été, au fil des siècles, développés en sciences par nos savants. Aussi, dans chacune des disciplines religieuses nous avons vu apparaître des références, qui par leurs efforts et leurs travaux restent jusqu'à nos jours des exemples à suivre. Parmi eux, nous pouvons citer à titre d'exemple, l'imam Malik dans le *fiqh*, Ibn Kathir dans l'exégèse du Coran, Al Boukhari dans les sciences du *hadith*, ou encore Sibawayh dans la langue arabe. Mais il est un domaine que l'on néglige beaucoup aujourd'hui alors qu'il a une importance considérable dans la réussite du croyant : il s'agit de l'éducation spirituelle, le *tasawwouf*, dont l'un des plus grands maîtres fut l'imam 'Abd Al Qader Al Jilani, à qui nous allons nous intéresser.

'Abd Al Qader Al Jilani est né en l'an 472 de l'Hégire (1077 EC), dans la province de Jilan au nord de la Perse. Les généalogistes font remonter ses origines jusqu'à 'Ali Ibn Abi Talib. Il montra dès son enfance des dispositions spirituelles exceptionnelles, qui le poussèrent, à l'âge de dix-huit ans à quitter son foyer pour se rendre à Bagdad, alors centre du savoir par excellence, afin d'y étudier les sciences islamiques.

Il est rapporté que lors de son voyage vers Bagdad, la caravane qu'il accompagnait fut attaquée par des brigands, dont l'un d'eux lui demanda s'il avait sur lui quelque chose de valeur. 'Abd Al Qader Al Jilani répondit spontanément qu'il avait quarante pièces d'or cachées dans son habit. Le voleur qui se croyait abusé fut surpris lorsqu'il constata que cela était vrai, et en informa son chef. Lorsque ce dernier l'interrogea sur la raison de cet aveu surprenant, il répondit simplement qu'il avait pris l'engagement de ne jamais mentir auprès de sa mère. Son attitude pleine de sincérité et d'innocence fut la cause du repentir de la bande de brigands.

'Abd Al Qader arriva donc à Bagdad autour de 490H. et y étudia de nombreuses sciences jusqu'à devenir une référence, notamment dans le *fiqh* hanbalite. Et ce n'est qu'une fois après avoir maîtrisé la compréhension des textes sacrés qu'il s'initia à la discipline spirituelle, d'abord auprès du cheikh Hammad Al Dabbas, puis du grand maître de l'époque, le cheikh Al Moubarak Sa'id. Il y avait alors une grande rivalité entre les tenants du *fiqh* et les tenants de l'école spirituelle : les soufis. Il est vrai que nombre d'entre eux s'écartaient de la tradition prophétique, les uns méprisants les autres. Aussi, bien qu'Al Jilani soit totalement sincère dans sa démarche, les aspirants dans la voie spirituelle voyaient d'un mauvais œil qu'un juriste se mêle à eux, tout comme les juristes répugnèrent le fait qu'il consacre du temps au *tasawwouf*. Il parvint cependant à concilier le meilleur des deux disciplines, et à en extraire les déviances, alliant à la perfection l'intellect au spirituel, et fit rapidement l'unanimité auprès des gens du savoir de Bagdad, toutes disciplines confondues. Il résumait sa pensée en ces

Très Haut est Juste, et Il ne châtie pour un péché qu'en vertu de Sa preuve. Ibn Al Qayyim nous en explique le sens en disant que *'la preuve de Dieu est administrée aux serviteurs par l'envoi des Messagers, la descente des Livres, la transmission du savoir et le fait qu'on lui ait donné les moyens d'y accéder. Ainsi, tout homme qui a la possibilité de connaître ce que Dieu a ordonné et ce qu'il a interdit et qui fait preuve de manquement à ce sujet, aura contre lui la preuve de Dieu. Car Dieu Qu'Il soit glorifié ne châtie un homme qu'après avoir établi la preuve contre lui. S'Il le châtie pour son péché, il ne le châtie qu'en vertu de Sa preuve prouvant l'injustice de cet individu.*

termes : *'Toute vérité pour laquelle la Législation ne témoigne point n'est qu'également. Envole-toi vers le Vrai en battant des ailes du Coran et de la Sounnah. Et présente-toi devant Lui, main dans la main avec le Messenger d'Allah' (Le secret des secrets).* Parmi les savants qui lui succédèrent, nous retiendrons ce témoignage du cheikh al Islam Ibn Taymiyya : *'Quant aux gens de la droiture parmi les itinérants qui cheminent vers Dieu, comme (...) Sheikh 'Abd Al Qader Al Jilani et d'autres, ils refusent que l'itinérant fasse une entorse aux commandements et aux interdits. Au contraire, [ils exigent] qu'il applique les ordres divins et s'écarte des interdits jusqu'à sa mort. Et ceci est la vérité enseignée par le Coran et la Sounnah, et le consensus des prédécesseurs. Et cela revient souvent dans leurs paroles'.*

À la suite d'un long cheminement, et après avoir obtenu l'approbation des grands savants de Bagdad, l'imam 'Abd Al Qader Al Jilani se mit à dispenser ses propres enseignements, réconciliant ainsi le droit et la spiritualité, en prouvant que les deux disciplines n'étaient pas contradictoires, mais bien complémentaires, et que l'une sans l'autre n'est qu'une pâle représentation de l'Islam authentique. Il exhortait

Cher frère, chère sœur, ne tombe donc pas dans l'insouciance ! La voie de la sauvegarde étant d'avoir le cœur entre la crainte et l'espérance afin de ne pas tomber dans la désobéissance d'une part et d'espérer la Miséricorde d'Allah le Très Haut pour les péchés commis d'autre part. Sache enfin, mon frère, ma sœur, que la porte du repentir est constamment ouverte conformément au *hadith* rapporté par Abou Hourayra selon lequel l'Envoyé de Dieu ﷺ a dit : *'Dieu accepte le repentir de toute personne qui se repent avant que le Soleil ne se lève à l'Ouest' (i.e. la fin des temps)* [Mouslim].

Citations extraites du [Sentier des itinérants](#) - Ibn Al Qayyim

ses élèves à peser chaque acte à la lumière du Coran et de la Sounnah, et dans le même temps il s'appliquait à leur enseigner l'amour d'Allah, et le renoncement à l'amour des choses de ce bas-monde. Des milliers de gens assistaient à ses leçons, et des milliers d'autres embrassèrent l'islam par sa cause, convaincus par sa piété et sa sincérité, ce qui lui valut le titre de *Mouhyiddin*, le vivificateur de la religion.

Son élévation spirituelle, son immense savoir et son détachement du bas-monde ont fait de lui l'un des plus grands saints de l'Islam. Tous les savants s'accordent sur le fait qu'il ait été à l'origine de nombreux prodiges (*karamat*), ce qui prouve sa sainteté et sa proximité avec Allah. Il existe malheureusement beaucoup d'exagérations dans les histoires et les propos qui lui sont attribués, dont la plupart ne sont que des mythes et des légendes, et qui vont souvent à l'encontre de ses propres enseignements.

Le prodige le plus éclatant qui lui revient sans aucun doute est que Dieu a fait de lui une cause de guidance pour de nombreuses personnes, et cela même après sa mort.